



FLASH INFO

RPN CLASSIFICATION DU 8 septembre 2020

Immobilisme, pourrissement : Voilà la stratégie de l'employeur !

Reprise des RPN sur la classification : après six mois de suspension, l'employeur reprend inlassablement ses propositions et ne répond toujours pas aux revendications des organisations syndicales.

Conséquences :

- Aucun emploi déclassé n'a été repositionné à un niveau supérieur,
- Aucun point de repositionnement à la transposition,
- De nombreux métiers sont déqualifiés avec un positionnement inapproprié par rapport au niveau d'études,
- Un positionnement des métiers, dans la grille, à géométrie variable en fonction des difficultés de recrutement : dévalorisation de certains emplois pour en valoriser d'autres,
- Un leurre de déroulement de carrière,
- Le maintien du plafonnement de l'ancienneté.

Un nouveau « partenaire » s'invite à la table des négociations : Le Ségur de la Santé !

Ses accords se décomposent en 2 phases. La 1^{ère} prévoit une augmentation de 183 € net par mois au 1^{er} trimestre 2021 pour tous les personnels des UGECAM. La 2^{ème} phase prévoit la revalorisation des grilles de classification qui obligerait l'employeur à revoir tout son projet. Ce qui serait aussi l'occasion pour la CGT de revendiquer la mise en place de cette revalorisation pour le personnel des UGECAM mais également pour l'ensemble du personnel de l'institution.

Aussi, pour être certain de ne pas devoir intégrer le « Ségur » dans le projet de classification, après sa tentative de passage en force en juin, l'employeur fait en sorte de boucler la négociation, avec une proposition de protocole d'accord dès la RPN du 22/09/2020.

Objectif : avoir un signataire fin octobre !

Page 1



Pour cela, l'employeur est prêt à tout. **Il préfère le huis clos à la négociation collective.** Il va convoquer les trois organisations syndicales, en bilatérale, pour les consulter isolément dans l'espoir d'obtenir au moins une signature et la garantie, qu'il n'y aura pas d'opposition majoritaire au texte. Faute de quoi, il menace de jeter l'éponge.

Une bonne louche de pression et une bonne dose de chantage !!!

Autant dire que pour l'employeur le projet est d'ores et déjà ficelé et les négociations terminées !

La CGT porte un véritable projet de classification avec des revendications qui permettent à tout le personnel de parvenir à un réel déroulement de carrière. Elle continuera à le faire, malgré la résistance de l'employeur.

Dans le projet de ce dernier, il n'y aura rien de plus !
L'UCANSS et le COMEX refusent de porter notre demande d'enveloppe supplémentaire auprès du ministère.

Dans ces conditions, pour la CGT, mieux vaut que l'enveloppe de 80 millions dédiée à la classification serve à l'attribution d'une mesure salariale pour tous, plutôt qu'à une classification où les agents en place n'auront rien et, où les nouveaux embauchés seront cantonnés au même niveau.

Les salariés attendent tous une reconnaissance de leur implication. La classification aurait pu répondre à cette attente. Dans son projet de classification, l'employeur choisit de renforcer l'individualisation avec des possibilités budgétaires toujours plus contraintes.

Une fois encore des évolutions au compte-gouttes, avec toute la subjectivité qui entoure le choix des bénéficiaires de mesures individuelles, tout comme pour l'attribution de la « prime aux pigeons » et de la « prime Covid ».

Il est temps de faire grandir le rapport de force pour que le personnel de la Sécu soit entendu !

La CGT refuse une classification qui oppose les salariés les uns aux autres, où la valeur du point est accessoire dans le salaire et où les primes deviennent la règle.

**Salaire, classification, emploi,
la seule solution pour gagner, c'est la mobilisation !
Tous en grève le 17 septembre 2020 !**

